

RÈGLES GÉNÉRALES D'AUTORISATION
ET DE TARIFICATION

CLUBS SPORTIFS AMATEURS

TARIFS 2026 · POLYNÉSIE FRANÇAISE

— TARIFICATION

DÉTERMINATION DU FORFAIT

Les clubs objet des présentes règles relèvent d'un **forfait annuel par saison**, dont le montant diffère selon leur taille, par référence au **nombre d'adhérents**.

T.G. Tarif général		T.R. Tarif réduit	
Tranche 1 CLUBS DE MOINS DE 80 ADHÉRENTS		Tranche 2 CLUBS DE 80 À 160 ADHÉRENTS	
T.G.	11 440 XPF	T.G.	28 080 XPF
T.R.	9 150 XPF	T.R.	22 465 XPF
Tranche 3 CLUBS DE PLUS DE 160 ADHÉRENTS			
T.G.	56 160 XPF	T.R.	44 930 XPF

Forfait annuel par saison, exprimé en XPF.

— RÉDUCTIONS

RÉDUCTION PROTOCOLAIRE

PROTOCOLAIRE

FÉDÉRATIONS SIGNATAIRES D'UN PROTOCOLE D'ACCORD

Les **clubs ou comités** affiliés à une **fédération signataire d'un protocole d'accord** pourront prétendre à une réduction tarifaire du niveau de celle prévue à l'accord.

La musique accompagne nos vies depuis 1851, et la SACEM accompagne celles et ceux qui la créent. Société à but non lucratif, la SACEM Polynésie contribue à la vitalité et au rayonnement de la création musicale du fenua, via un soutien quotidien à des projets culturels et artistiques.



PLUS DE 96M
D'ŒUVRES FRANÇAISES
& INTERNATIONALES



PLUS DE 750
CRÉATEURS & ÉDITEURS
RÉMUNÉRÉS

Ensemble, faisons vivre
la musique du fenua



5 ARCHIPELS
DE POLYNÉSIE
COUVERTS

Société · Marquises · Tuamotu
Gambier · Australes



PRINCIPALE
RÉMUNÉRATION
DES CRÉATEURS

auteurs, compositeurs, éditeurs



UN ACTEUR CULTUREL
LOCAL ENGAGÉ
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE